



### GARANTIES 1/2



	LIMITATIONS	PREMIUM	CONFORT	SUMMUM	EXCELLENCE
<b>ASSISTANCE AUX PERSONNES EN CAS DE MALADIE OU BLESSURE</b>		✓		✓	✓
Transport/Rapatriement	Frais réels				
Retour des membres de la famille assurés ou de 2 accompagnants assurés	Billet retour + frais de taxi				
Présence hospitalisation	Billet AR et 80 € par nuit (max 10 nuits)				
Accompagnement des enfants	Billet AR ou hôtesse				
Chauffeur de remplacement	Billet ou chauffeur				
Prolongation de séjour	Hôtel 80 € par nuit (max 4 nuits)				
Retour anticipé en cas d'hospitalisation d'un membre de la famille	Billet retour + frais de taxi				
<b>FRAIS MEDICAUX</b>		✓		✓	✓
Remboursement complémentaire des frais médicaux et avance sur frais d'hospitalisation à l'étranger					
Zone 1 : Europe et Pays méditerranéens	75 000 €				
Zone 2 : monde entier	150 000 €				
Urgences dentaires (sans franchise applicable)	300 €				
Franchise des frais médicaux	30 €				
Avance sur frais d'hospitalisation à l'étranger					
Zone 1 : Europe et Pays méditerranéens	75 000 €				
Zone 2 : monde entier	150 000 €				
<b>ASSISTANCE EN CAS DE DECES</b>		✓		✓	✓
Transport de corps	Frais réels				
Frais de cercueil ou d'urne	1 500 €				
Retour des membres de la famille ou d'un accompagnant assurés	Billet retour + frais de taxi				
Retour anticipé en cas de décès d'un membre de la famille	Billet retour + frais de taxi				
Reconnaissance de corps et formalités décès	Billet AR et 80 € par nuit (max 2 nuits)				
<b>ASSISTANCE VOYAGE</b>		✓		✓	✓
<b>Avant le voyage</b>					
Information Voyage					
<b>Pendant le voyage</b>					
Avance de la caution pénale à l'étranger	30 000 €				
Prise en charge des honoraires d'avocats à l'étranger	8 000 €				
Retour anticipé en cas de sinistre au domicile	Billet retour + frais de taxi				
Frais de recherche et de secours en mer et en montagne	10 000 €				
Secours sur pistes balisées	Frais réels				
Transmission de messages urgents					
Envoi de médicaments	Frais d'envoi				
Assistance en cas de vol, perte ou destruction des documents d'identité ou des moyens de paiement	Avance de fonds de 2300€				



### GARANTIES 2/2



	LIMITATIONS	PREMIUM	CONFORT	SUMMUM	EXCELLENCE
<b>AVANT LE VOYAGE</b>					
<b>ANNULATION POUR MOTIF MEDICAL OU DECES (A)</b>	(A) 4 000 € par personne avec un maximum de 20 000 € par dossier <b>Sans Franchise</b>		✓	✓	✓
<b>ANNULATION POUR MOTIFS SPECIFIQUES (B)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Complications de grossesse,</li> <li>• Préjudices graves au domicile, à la résidence secondaire ou locaux professionnels (dommages excédant 2 500 €),</li> <li>• Dommages graves au véhicule de l'assuré dans les 48 heures précédant le départ et à condition, que celui-ci soit nécessaire pour se rendre sur le lieu de séjour</li> <li>• Licenciement économique,</li> <li>• Octroi d'un emploi ou stage Pôle Emploi pour l'assuré inscrit au chômage,</li> <li>• Convocation de l'assuré devant un tribunal, en tant que témoin, juré d'Assises ou en vue de l'adoption d'un enfant,</li> <li>• Modification de congés par l'employeur</li> <li>• Refus de visa par les Autorités du pays visité,</li> </ul>	<b>(B) Franchise de 30 €/personne</b>				
<b>ANNULATION TOUTES CAUSES (C)</b>	<b>(C) Franchise de 10% du montant du voyage avec un minimum de 100 € par personne</b>				
<b>BAGAGES (D)</b>					
<b>OBJET PRECIEUX</b> y compris matériel sportif (E)	(D) 1 000 € par personne (E) 500 € <b>Franchise de 25 € par valise</b>		✓	✓	✓
<b>FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR</b>					
<b>REMBOURSEMENT DES PRESTATIONS TERRESTRES</b> non utilisés au prorata temporis, en cas de retour prématuré (transport non compris) (F)	(F) 2 500 € par personne avec un maximum de 14 000 € par dossier (remboursement au prorata temporis) <b>Franchise de 30 € par personne</b>		✓	✓	✓
<b>RETARD D'AVION</b>					
Supérieur à 4 heures de retard au départ de l'avion (G)	(G) 90€ par personne maximum 400 €/événement		✓	✓	✓
Supérieur à 6 heures de retard au départ de l'avion (H)	(H) 30€ par tranche de 2 heures de retard avec un maximum de 200 € par personne et 400 € par événement				